

F-Strasbourg: promotional services

OJ S 165/2012 29/08/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil régional Alsace

Postal address: 1 place Adrien Zeller, BP 91006

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

For the attention of: président de la Région Alsace

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.region-alsace.eu>

Additional information can be obtained from:

Official name: Région Alsace

Postal address: 1 place Adrien Zeller, BP 91006

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

Contact person: renseignements adm: S. Heitz (+33 388156874) et renseignements tech.: direction de la communication

E-mail: communication@region-alsace.eu

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Région Alsace

Postal address: 1 place Adrien Zeller, BP 91006

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

Internet address: <http://www.region-alsace.eu>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Région Alsace

Postal address: 1 place Adrien Zeller, BP 91006

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

Contact person: service de la commande publique

Internet address: <http://www.region-alsace.eu>

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mise en oeuvre d'actions destinées à accompagner la promotion et la valorisation de la marque Alsace.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 11: Management consulting services [6] and related services

NUTS code FR42 Alsace

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

— Elaboration de la stratégie globale de communication sur la base de la stratégie de développement de la marque Alsace,

— Définition, réalisation et mise en oeuvre des moyens adéquats, notamment et non exhaustivement:

— Évènementiel,

— Médias.

Les cibles sont:

— Le grand public,

— les partenaires de la marque Alsace actuels et futurs (entreprises, institutions, associations, particuliers).

II.1.6. CPV code(s)

79342200 Promotional services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La Région Alsace poursuit l'ambition forte de renforcer son attractivité, son rayonnement et sa compétitivité afin de se positionner au mieux dans la compétition internationale: c'est pourquoi elle a créé la marque partagée Alsace.

La marque partagée Alsace a vocation à être portée par l'ensemble des acteurs alsaciens (entreprises, associations, institutions, particuliers) qui deviennent ainsi Partenaires.

La stratégie de développement de la marque partagée Alsace vise à la différencier des autres régions. Pour cela, la région Alsace souhaite:

— favoriser dans un premier temps un ancrage local fort auprès de l'ensemble des acteurs alsaciens (via nos partenaires et en direct) - [Années N et N+1],

— développer la visibilité et la notoriété au niveau national [Années N+1].

La présente consultation vise à sélectionner un prestataire pour accompagner la Région

Alsace dans cette démarche. Il aura pour mission de proposer une stratégie globale de communication incluant:

- des actions de communications visant directement au recrutement de partenaires de référence: la cible de ces actions sera donc principalement des entreprises, associations, institutions,
- des actions de communication visant directement le grand public et créant une notoriété de nature à favoriser le recrutement de nouveaux partenaires (ie opérations évènementielles - presse, médias traditionnels, Internet, réseaux sociaux, ...),
- des actions destinées à aider nos partenaires à communiquer sur l'alsace (ie des kits pour les associations, les hôteliers / restaurateurs, évènementiels sectorisés, ...).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière ne sera exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Modalités de règlement des comptes: règlement des comptes selon les modalités du CCAG-FCS.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Modalités de financement: ressources propres de la Région Alsace.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Voir rubrique "informations complémentaires".

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat individuel (ou chaque membre de l'équipe) devra indiquer, à l'appui de sa candidature:

- Le chiffre d'affaires global des 3 derniers exercices,
- Le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le présent marché réalisées au cours des 3 derniers exercices.

Le candidat devra posséder une capacité lui permettant de réaliser un marché d'un budget pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros.

Pour justifier des capacités financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le ou les sous-traitants que ceux exigés des candidats par la personne publique. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit, soit la déclaration de sous-traitance (formulaire Dc4), soit un engagement écrit du ou des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- liste des principales prestations réalisées au cours des 3 dernières années ou présentation d'une liste de prestations en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé (noms et numéros de téléphone) ainsi que la méthodologie employée et les résultats obtenus,
- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations et déclaration mentionnant les techniciens ou les organismes techniques dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution des prestations,
- certificats de qualifications professionnelles. La personne publique précise que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelles ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate,
- présentation de la société avec un organigramme,
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des prestations à des spécifications ou des normes. La personne publique acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les prestataires de services, si ceux-ci n'ont par accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Pour justifier des capacités techniques d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidats produit les mêmes documents concernant le ou les sous-traitants que ceux exigés des candidats par la personne publique. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit, soit la déclaration de sous-traitance (formulaire Dc4), soit un engagement écrit du ou des sous-traitants.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Critères de sélection des candidats:

1. Capacités techniques et humaines à assurer l'ensemble de la mission.
2. Qualité des références sur des prestations de même nature, qui devront indiquer le rôle des intéressés.
3. Capacités financières

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12060DIR

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 24.9.2012 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.9.2012 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles

gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres soumis au présent code en application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance du 6.6.2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11.2.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

— déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier en application des articles 43 et 44 du CMP (Dc2).

A) qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales;

B) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;

C) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail;

— si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC2),

— lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1),

— pour les sociétés assujetties à l'obligation fixée par les articles L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail,

— une attestation sur l'honneur ou la copie de la déclaration annuelle relative aux emplois occupés par des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés, pour l'année précédant le lancement de la consultation ou l'attestation de versement de contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

— Tout document permettant d'évaluer les conditions de participation fixées au III.2) du présent avis.

Le dossier de consultation sera remis aux candidats admis à présenter une offre.

Durée du marché: 2 ans renouvelable pour 1 période de 2 ans.

Prime: une prime sera allouée à chacun des candidats qui auront remis une offre finale (sauf caractère manifestement non sérieux de celle-ci). Le montant de cette prime sera indiquée dans le règlement de consultation.

Les candidatures transmises sous forme matérialisée devront comporter impérativement l'ensemble des pièces sous format papier ainsi que sous la forme d'un Cd-Rom.

Les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé ou par voie électronique à l'adresse suivante: www.region-alsace.eu.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.8.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Strasbourg
Postal address: 31 avenue de la Paix, BP 1038/f
Town: Strasbourg Cedex
Postal code: 67070
Country: France
E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Telephone: +33 388212323
Fax: +33 388364466

Body responsible for mediation procedures

Official name: Différends liés à la passation du marché: TA de Strasbourg (adresse supra).
Différends liés à l'exécution du marché: comité consultatif interrégional du règlement amiable des litiges (art. 127 du code des marchés publics)
Postal address: préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac
Town: Nancy Cedex
Postal code: 54038
Country: France
Telephone: +33 383342523
Fax: +33 383342224

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Strasbourg
Postal address: 31 avenue de la Paix, BP 1038/f
Town: Strasbourg Cedex
Postal code: 67070
Country: France
E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Telephone: +33 388212323
Fax: +33 388364466

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.8.2012